

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DÉFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE

PARAISSEMENT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS

RHÔNE et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50
Autres départements... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »
Étranger... le port en sus.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION

Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour.

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement
A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 14.
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

BULLETIN POLITIQUE

Nous avons un ministère.
La formation n'en a pas été comode, mais cela ne fait rien. On ne s'intitule pas le grand ministère, et quand il fera de petites choses ou qu'il prendra de mesquines mesures, on n'aura pas le droit de lui reprocher de mentir à ses réclames. Car s'il ne prend point d'épithète distinctive, c'est qu'il ne prétend faire ni mieux ni autrement que ceux qui l'ont précédé, ce qui ne nous permet pas d'entrevoir pour notre pays, remis entre ses mains, de bien magnifiques destinées.

Mais serons-nous longtemps entre les mains de ces Messieurs? Je ne le crois pas. Je ne dis pas que l'espérance soit tombée, car nous savons trop bien qu'aujourd'hui, quand on change de ministère, ce n'est jamais pour trouver mieux. Du moins on peut prévoir la chute de nos nouveaux maîtres à brève échéance.

D'abord ils ont contre eux leur prédécesseur brouillon qui a laissé entendre, on ne peut plus clairement, à M. de Freycinet qu'il reprendrait sa place sur les bancs de l'opposition. Et chacun sait que si M. Gambetta est un piètre ministre, c'est aussi un terrible tribun. La chute d'un gouvernement est pour lui un jeu d'enfant. Il a dans les poudres une formidable puissance.

Puis on doit avouer qu'il en faut peu pour renverser la fragile édifice dont M. de Freycinet est la clef de voute. Rien de moins homogène, rien de moins logique que ce ministère. Régulièrement, ce sont les hommes qui ont fait tomber l'ancien ministère qui doivent être appelés à le remplacer, à refaire ce qu'ils doivent mal fait et à justifier ainsi leurs reproches en montrant comment on pouvait les éviter. A ce titre aussi, M. Andrieux aurait dû entrer le premier au conseil. A ce titre aussi, M. Léon Say n'eût jamais dû y figurer, puisqu'il avait solennellement adhéré, il y a peu de temps, au programme de M. Gambetta. D'autre part, dans un nouveau ministère on s'attend à voir des hommes nouveaux. Le cabinet est composé en majorité d'anciens ministres qui n'avaient pas eu le bonheur de satisfaire le Parlement, puisque le Parlement les avait remerciés. Quelle raison avons-nous de croire qu'ils seront plus heureux aujourd'hui?

Si la composition de ce cabinet nous paraît bizarre, c'est que l'événement qui lui a donné naissance n'est pas moins anormal. La chute du ministère Gambetta est un effet sans cause ou plutôt ne trouve pas sa cause dans le jeu naturel du gouvernement parlementaire. M. Gambetta est tombé parce qu'il avait envie d'être par terre. Il a été chercher l'absurde question du scrutin de liste, qui est devenue une monomanie pour lui et un casse-tête pour les autres, afin de se ménager une porte de sortie. Cela lui a fort bien réussi.

M. Gambetta n'a pas l'excuse de l'âge; se dire malade était faire le jeu de ses pires ennemis. Or, quitter le ministère où l'on avait promis de faire de si grandes choses sans être ni vieux ni malade, c'est donner à croire qu'on est incapable. Assurément, la chose n'eût pas été pour nous une surprise. Mais ce sont de ces choses que l'on ne peut pas forcer les gens à dire eux-mêmes.

Aussi la joie de M. Gambetta n'a cessé de déborder depuis sa mise en minorité. Il l'a promue le soir même dans plusieurs salons amis. Il s'est fait une fête de remettre sa démission au Président de la République, entre la poire et le fromage. Et dans les différents cercles où on lui brûle de l'encens, M^{me} Arnaud et ailleurs, il a traqué diversement, mais sans le rendre méconnaissable, le cri légendaire : « Enfin nous avons fait faillite ! »

Revenu à son banc de député, comme Cincinnatus à sa charrue, M. Gambetta va faire de l'agitation, sinon de la popularité, en présentant les projets de loi qu'il a fait élaborer dans les différents ministères. Alors nous verrons quels jours d'or et de soie nous aurons pu vivre sous sa houlette, et la France saura ce qu'elle a perdu.

Je n'ose pas parler de la déclaration ministérielle. Je serais condamné à résumer les mêmes idées et les mêmes mots mes confrères ont résumés à chaque change-

ment de ministère : La paix au dehors et au dedans. Des réformes et de la tranquillité. De la force et de la douceur. Voilà l'analyse de tous les documents de ce genre, qu'ils soient signés Ferry, Gambetta ou Freycinet. Seulement le dernier venu mérite le prix, car c'est celui qui a le plus de mal à être original.

Cette semaine nos hommes politiques ont eu peu de temps pour faire de l'anticléricalisme. Les jurés de la Seine ont rempli l'intermède. Trois jurés siégeant aux assises ont bien voulu jurer devant les hommes, mais n'ont pas daigné faire à Dieu le même honneur.

Avis aux députés en quête de popularité, celui-là méritera les suffrages du peuple qui, réformant le Code d'instruction criminelle, chassera le nom de Dieu de la formule du serment et son image des murs des tribunaux.

COURSE AUX NOUVELLES

Capitax. — Un gros républicain, de ceux qui hurlent aujourd'hui contre l'Union et contre les Jésuites, avait fait de beaux coups de Bourse; précisément avec les Unions. Hélas ! fortune en papier seulement.

— Est-il riche ? demande un autre joueur.
— En papier, oui, répondit le collègue. Mais en fait de capitaux, on ne lui connaît que les sept péchés.

Tarare. — M. Sève, notre ex-maire, envoyé d'abord à St-Vincent-de-Rheims comme percepteur — il n'a pas eu le temps d'y aller — est nommé déjà à St-Léonard (6,000 habitants), près Limoges, Haute-Vienne. On se demande si cet avancement est la récompense des services que M. Sève a rendus à St-Vincent-de-Rheims.

M. Gambetta — est assailli de quolibets par toute la presse républicaine qui rampait hier à ses pieds. Le Petit Lyonnais, le Réveil, l'Intransigeant, les Droits de l'homme, le Carillon de Saint-Georges... et Lyon républicain lui-même, lui lancent l'insulte et le défi. Quelle écoeurante comédie !

Nouvelles laïques. — L'ostracisme que la municipalité observe vis-à-vis des écoles congréganistes continue à donner de mauvais résultats.

Le fait suivant vient encore à nous démontrer que l'on connaît déjà :

Un négociant de la rue de l'Arbre-Sec, M. Roche, ancien illicite, a légué aux enfants des écoles chrétiennes la somme de 50,000 fr., dont les intérêts devaient servir à une distribution de 50 livrets de la Caisse d'épargne ainsi partagés : vingt-cinq livrets pour les garçons et vingt-cinq pour les filles.

Ce legs a été accepté par la ville.
L'exécuteur testamentaire, en présence de la situation faite aux écoles congréganistes et craignant de voir non accomplie la pensée stricte du testateur, demande maintenant le remboursement à la ville de la somme de cinquante mille francs.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire, qui intéresse une jeunesse digne de sympathie.

(Nouvellette.)

Attentats contre les souverains. — Londres, 29 janvier. — Les journaux anglais signalent une tentative d'assassinat qui aurait été dirigée contre la famille royale d'Espagne tout entière, à son retour du Portugal.

Le roi Alphonse revenait de Lisbonne à Madrid avec la reine et sa suite. Près de la station de Caracollera, huit hommes armés s'étaient postés sur la voie et avaient enlevés deux rails. Mais ils furent aperçus par un paysan qui alla immédiatement dénoncer la chose au chef de gare.

On fit jouer le télégraphe. L'inspecteur de la ligne, avisé, fit monter six gendarmes sur le tender de la locomotive. Ordre fut donné de replacer les rails à la hâte, et le train passant sans encombre arriva à Madrid sans que le roi et la reine eussent eu connaissance du danger qui les avait menacés.

Entre républicains. — Il ne pouvait en être autrement. Le ministère avant de se retirer, comme c'est le déplorable usage, a fait toutes les nominations possibles, afin de conserver des amis dans la place. Mais les ministres qui agissent ainsi se trompent fort s'ils croient que les fonctionnaires qui leur devront soit une place nouvelle, soit un avancement, vont leur avoir quelque reconnaissance. Ces personnages s'empresseront, au contraire, de les dénigrer auprès de leurs successeurs afin de faire oublier leur origine.

(Mot d'Ordre.)
L'exploitation de la misère. — Chose étrange et infâme, certains gens ont poussé l'intelligence du commerce jusqu'à trouver les moyens de se créer des ressources aux dépens de la misère. Ces financiers établissent de préférence leur officine dans les quartiers pau-

vres. Le genre de leurs opérations est bien simple. Il se compose de prêts sur gages, d'achats de reconnaissance du Mont-de-Piété. En un mot, c'est toujours la filouterie et l'usure dans ce qu'elle a de plus indigne.

La préfecture de police a bien dû s'émouvoir des nombreuses plaintes qui lui parvenaient de tous côtés, et elle commence une campagne contre ce genre de commerce.

Isère. — On lit dans la Décentralisation agricole : Le maire républicain de Jallieu, après avoir remplacé les Sœurs qui dirigeaient l'école communale laïque, a voulu pousser plus loin sa haine contre la religion; il a fait déboulonner la croix en fer qui surmontait le portail de l'école. La réprobation et l'indignation du public ont été telles qu'on a dû replacer la croix.

Sans-Gêne. — En chemin de fer. Des livres-penseurs montent dans un wagon où se trouvait un prêtre, et se mettent à fumer à outrance, sans lui en demander la permission.

Alors, l'abbé, tirant son chapelet de sa poche et du ton le plus poli :

— Pardon, messieurs, le chapelet ne vous incommodé pas ?

Bonne mesure. — M. Camescasse vient de donner ordre de remettre en vigueur les anciens arrêtés de police qui interdisaient aux marchands de journaux d'exposer autre chose que le titre du journal.

Les nombreux abus que commettent chaque jour les crieurs, en annonçant des choses absurdes, ont déterminé le préfet de police à agir de rigueur, en attendant une loi précise sur ce sujet.

Les Frères d'Agén. — Le jugement a été prononcé dans l'affaire intentée à la ville d'Agén par les Frères, que notre municipalité a indûment dépossédés de nos Ecoles.

Les Frères gagnent leur procès.

La ville est condamnée à payer 45,000 francs de dommages.

Un magistrat de M. Cazot. — La Cour de Limoges a suspendu pour dix ans un M. Appay, nommé récemment conseiller. Cette décision sévère a été motivée par des faits d'immoralité.

On annonce que M. Appay va être poursuivi devant la Cour de cassation.

Dernier soupir. — M. Paul Bert par une circulaire — qui est, grâce à Dieu, la dernière, — en date du 24 janvier, décide qu'il faut restreindre, dans les lycées et collèges de l'Etat, le temps consacré à la préparation de la première communion et supprimer la prière au commencement et à la fin des classes.

Croix. — A Puteaux, le conseil municipal, présidé par le maire, l'ami Riquès, a décidé que les croix de la porte et du milieu du cimetière seraient abattues; que l'entrée du cimetière serait en outre interdite aux prêtres qui accompagnent les funérailles.

Production intellectuelle de la France en 1881. — Elle est de 18,717 ouvrages dont : 12,261 livres ou brochures, 4,677 partitions ou cahiers de musique et 1,789 gravures ou photographies. Les années précédentes ont produit chacune 300 à 400 numéros de plus que l'année 1881. Il y a baisse.

Enseignement laïque. — Un élève du collège de Romans a eu le poignet abîmé par un surveillant laïque. Il a fallu lui faire un pansement sérieux.

Le grand serpent de mer du Constitutionnel — n'est pas un canard, comme on l'a cru dans un temps, mais une herbe géante, au dire du *Madras Mail*. Voici l'observation faite par un capitaine de marine « A Table-Bay, nous crûmes voir un monstre énorme qui paraissait s'avancer vers l'intérieur de l'anse. Cet objet, roulant sur lui-même, semblait long de plus de 30 mètres, et s'agitait avec un mouvement ondulatoire, comme celui d'un serpent. On le canonna, on le fusilla, puis, quand il sembla ne plus remuer, on s'en approcha avec des canots, et on reconnut que c'était une herbe « géante » de mer, dont les ondulations avaient cessé en pénétrant dans l'intérieur de la baie ».

Eclairage économique. — L'adjoint de la commune de Fontaineuve a tué « son » porc l'autre jour, et à cette occasion, il a donné, comme on dit là-bas, un *diner de cochon* (au singulier ce dernier mot) où brillait le plus pur de la radicalité locale. Mais ce qui ne brillait pas du tout, paraît-il, c'est la salle du festin, puisque le susdit adjoint a dû requérir les lampes à pétrole de l'école communale pour éclairer sa ripaille domestique.

Oh ! nous ne nous plaignons pas à cause du pétrole consommé, ce n'est pas une affaire, vous sentez bien, surtout par les temps de grugers qui court, mais c'est à cause du procédé !

Monsieur le rédacteur, si vous ne pouvez pas mettre cette note dans les « nouvelles » vous pouvez toujours la mettre aux annonces, cela fera de la réclame aux marchands de pétrole qui pourront à l'avenir offrir leurs produits aux municipalités pour l'éclairage privé des conseillers.

Un contribuable.

M. Varambon — est nommé sous-secrétaire d'Etat aux cultes. Double budget. La voila accroché plus que jamais aux deux mamelles du Budget. Puis, c'est un ami des curés.

sans en avoir l'air. Il leur obtient des pensions. S'il faut le prouver, ce nous sera facile.

M. Ferry — remonte à l'Instruction publique. La R. F. n'a trouvé rien de mieux. Tant pis ! Le *Lyon-Républicain*, qui l'a encensé avant-hier et insulté hier, que va-t-il faire demain ?

Bourse. — Débacle générale. Union, Landerbank, Crédit Provincial, Lyon-Loire, etc., hélas ! que de malheurs ! Les républicains hurlent de tous côtés : c'est la faute aux Jésuites. Et les Jésuites ont été chassés il y a plus d'un an. Farceurs !

Coup Double

Parlez-moi des gens habiles pour commettre de ces maladresses ou de ces intempérances de langage qu'un imbécile ne se permettrait certainement pas.

L'illustre chef du grand ministère en a donné, l'autre jour, une preuve que personne en France ne sera tenté d'oublier.

On sait que depuis leur entrée au ministère, ses dignes commis avaient gardé le plus profond des silences.

Il paraît cependant qu'ils n'étaient pas inactifs ; ils préparaient dans l'ombre une multitude de projets de réforme, tous plus capables les uns les autres de régénérer et de transformer la France.

Mais tout cela restait sous clef. Avant de faire notre bonheur, leur grand chef voulait faire le sien.

Il ne consentait à permettre à ses ministres, ou, si vous voulez, à ses valets, de mettre au grand jour les fruits de leur intelligence qu'à une condition :

Il fallait lui accorder à lui le scrutin de liste, et puis la réforme limitée, et puis je ne sais plus quoi encore.

C'était à prendre ou à laisser. On le connaissait, on le savait entier de caractère, intempérant de parole, avide de domination, gonflé d'ambition et de desirs de toute sorte.

Que voulez-vous, il était comme cela, il fallait le prendre avec ses défauts. Il y avait derrière tant de bonnes qualités pour les racheter, et une fois ses vœux satisfaits, on verrait apparaître tant de projets de lois, tout sucre et tout miel.

C'était la *République française* qui parlait ainsi chaque matin.

L'*Officiel* ou le *Moniteur* ne disaient pas moins sous l'empire.

Pourvu que l'on acceptât sans rechigner la dynastie impériale, une petite liste civile de trente-six millions et quelques autres menus agréments, ils nous promettaient la paix, l'ordre, le repos, la prospérité publique, même des victoires et autant de gloire que ça pourrait nous faire plaisir.

Et ce qu'il y a de pire, c'est que vingt années durant ces promesses ont été tenues, tandis que l'ère de bonheur prédite par la *République française* est encore à se lever, et pour cause.

Il est probable que si le grand ministère était encore au pouvoir, nous aurions eu à l'attendre bien longtemps.

Rouvier n'était pas encore installé, et Antonin Proust attendait pour donner sa mesure qu'on lui eut taillé dans le Louvre un escalier digne de lui.

Mais voyez un peu le prodige. Le scrutin de liste n'est pas voté, le ministère est à bas, et il paraît que cet événement malheureux est l'aurore du bonheur pour la République.

Gambetta l'a déclaré, Gambetta l'a promis dans ce discours qui n'a pas eu le don d'émouvoir la Chambre.

Triple sot ! Toute sa harangue peut se résumer dans ce dilemme :

Si vous voulez que je reste au ministère, et que j'exécute moi-même mon plan de réforme, il faut commencer par m'accorder d'avance tout ce que je vous demande, même votre mort.

Si vous ne voulez pas que je reste, refusez-moi tout cela ; mais je vous préviens que vous n'y perdrez rien quand même.

Ministres ou non, moi et les miens, nous n'en proposerons pas moins notre plan de réformes, et nous nous efforcerons de le faire exécuter.

La naïveté d'un pareil aveu passe son impertinence ; mais la France sait aujourd'hui qu'elle n'a rien à perdre à la chute du ministère Gambetta.

Son fameux plan n'en sera pas moins mis au jour.

Attendons pour le juger.

Les quelques échantillons que nous en connaissons jusqu'ici, les circulaires de P. Bert et les allocutions de Gougeart ne sont pas faites pour nous en donner une haute idée.

Remercions, en attendant, la Chambre d'avoir — bien que sans s'en douter — ainsi fait coup double.

Elle nous a débarrassé du grand ministère et de ses nullités encombrantes.

Elle a fait à ces messieurs des loisirs qui leur permettront de nous montrer ce qu'ils entendaient par le repos, le salut et la gloire de la France.

Ces ballons vont pouvoir se dégonfler. On verra ce qu'il y a dedans. Voilà dix ans qu'ils se ruinent en promesses. Hélas ! ils nous ruinent aussi.

Il est temps que cela finisse. STÉPHAN.

GUERRE AUX AUMONNIERS

Cette guerre commença à Paris, dans la séance du conseil municipal tenue le 29 décembre 1879. M. de Lanessan, l'un des coryphées de la secte matérialiste, demanda carrément la suppression des aumôniers de tous les hospices et hôpitaux.

C'était trop à la fois, M. Michel Moring, directeur de l'assistance publique, avait favorisé la création des infirmières laïques, mais il ne voulait pas trahir les intérêts religieux de ses malades. Il repoussa la proposition Lanessan, précisément au nom de la liberté de conscience des malades, secondement au point de vue légal. M. Hérol lui-même s'associa aux conclusions de M. Moring, et la proposition Lanessan fut éconduite.

Alors MM. Bourneville et Bixio présentèrent un moyen terme. Ils proposèrent de supprimer seulement *des aumôniers*. La proposition fut acceptée. Heureusement, M. Moring fit porter cette suppression sur les établissements où il y avait plusieurs aumôniers, en sorte qu'aucun hospice ne fut dépourvu de secours religieux.

Cet état de choses ne pouvait satisfaire une assemblée où les loges maçonniques sont si bien représentées. Par un second vote du 29 décembre 1880, le conseil municipal réduisit de 6.700 fr. la subvention de la Ville à l'assistance publique, pour forcer l'administration à supprimer l'unique aumônier existant dans chacun des quatre établissements de Ste-Périne, de la Rochefoucauld, de Loureine et du Midi.

M. Quentin, successeur de M. Michel Moring, à l'assistance publique, eut une attitude déplorable. Il ne réclama le maintien que de l'aumônier de Ste-Périne. Il fallut que M. Constans, mis en émoi par les plaintes du cardinal Guibert, rétablît lui-même les crédits enlevés. Ce fut peut-être le seul acte bon de son ministère.

Ces jours-ci, le conseil municipal, sur la proposition de M. Bourneville, a délibéré sur la suppression des aumôniers maintenus par M. Constans, et, de plus, sur celle des aumôniers de l'hôpital Lariboisière, de l'hôpital Beaujon et de l'hospice des enfants assistés.

M. Quentin ayant accepté la suppression des quatre premiers aumôniers susdits, le conseil municipal, encouragé par cette faiblesse, a voté la suppression absolue de tous les aumôniers des hôpitaux et hospices de Paris.

Le conseil municipal maçonnique va directement contre la décision du premier consul, en date du 5 brumaire an XII, M. Quentin laisse faire : M. Grévy laissera-t-il faire aussi ? La parole est à M. Grévy pour mettre opposition, s'il le veut, à cette guerre inique contre des aumôniers.

LÉONARD.

RÉBUS POLITIQUE

La politique devient décidément un rébus indéchiffrable.

Voilà par exemple M. de Freycinet qui s'était retiré parce qu'il désapprouvait les décrets ; les décrets exécutés et les religieux expulsés, M. de Freycinet reprend le pouvoir.

Cette manière de faire nous paraît un peu louche. Ou M. de Freycinet était sincère, ou il ne l'était pas ? S'il était sincère nous ne voyons pas pourquoi il consent aujourd'hui à redevenir ministre.

Car enfin la politique n'a pas changée et selon toutes les apparences, le gouvernement qui se déshonorait à ses yeux en concevant un pareil dessein, ne s'est pas réhabilité en l'exécutant.

S'il n'était pas sincère, il eût mieux valu ne pas se retirer et procéder à l'œuvre glorieuse du crochetage avec le courage et la franchise de son successeur.

Ce qui paraissait inique et injuste au président du Conseil de 1880, ne le serait plus aux yeux du président de 1882 ?

M. de Freycinet, approuverait-il aujourd'hui, ce qu'il désapprouvait autrefois ?

En bonne vérité, on serait presque tenté de le croire. Dans tous les cas, un avenir prochain nous apprendra ce qu'il faut en penser.

Mais en attendant, si l'on excepte l'opportunisme, M. de Freycinet va être un suspect pour tous les partis.

Nous le regrettons sincèrement pour lui, car son esprit de droiture, dans cette mémorable circonstance, lui avait valu une sorte de sympathie, même parmi ses adversaires.

Nous n'en dirons pas autant de M. Ferry, dont la rentrée aux affaires est sans contredit, le comble de l'effronterie.

Il y a trois mois à peine, M. Ferry tombait sous le mépris public que lui avait mérité sa politique néfaste, tant au dedans qu'au dehors.

Le pays tout entier avait applaudi à sa chute. Elle était le juste châtiment de ses fautes et de son incapacité.

Eh bien, M. Ferry a repris son portefeuille... Est-il moins méprisé ? — Nous ne le pensons pas. — A-t-il cessé de déplaire ? — Pas davantage. A-t-il ramené l'opinion par quelque action d'éclat, quelque service rendu à la République ? — Pas le moins du monde.

Cependant M. Ferry a ressaisi la timbale avec l'air triomphant d'un héros qui a bien mérité de la patrie ; M. Ferry qui nous a livré à la risée de l'Europe et jetés dans le gouffre sans fond de la guerre tunisienne, est regardé comme un sauveur nécessaire !

Explique ce rébus qui voudra. Pour nous, nous donnons notre langue au chat.

Il y avait un homme que tout le monde voulait. Le vœu unanime de la population, l'avait désigné depuis longtemps comme le seul digne et capable de diriger dans le chemin de la gloire, le char de l'Etat. C'était Gambetta !

Quand enfin, il s'est décidé à prendre dans ses puissantes mains, les rênes du gouvernement, un soupir de satisfaction immense s'est échappé de toutes les poitrines.

Gambetta a été applaudi, acclamé et avant d'avoir rien fait, on lui a généreusement décerné le surnom de « Grand ! »

Eh bien, Gambetta, n'est resté que trois mois, juste le temps de montrer son évidente incapacité ; quand il en fallait six pour constater sa folie.

On en parlait déjà sérieusement... Était-il fou ou ne l'était-il pas ?

Le fameux lanternier l'affirmait hautement et en donnait des preuves capables en vérité de faire impression sur les moins prévenus.

Pour nous, sans vouloir lui attacher le grelot de la folie, nous avouons que s'il n'était pas entièrement fou, il en avait toutes les apparences et agissait comme s'il l'eût été réellement.

Voilà pourquoi nous regrettons qu'il soit tombé si tôt. Cette folie dûment constatée, nous en eût peut-être délivré à jamais, tandis que, il reviendra : c'est fatal.

Après M. Freycinet, M. Ferry, après M. Jules, M. Léon. Eh ! pourquoi pas ? puisque l'incapacité n'est pas un empêchement.

Après M. Gambetta nous recommencerons, Freycinet, Ferry, Léon... F... et ainsi de suite...

Si on nous demande la raison, nous répondrons qu'il n'y en a qu'une (la folie n'ayant pas été constatée), mais qu'elle suffit, c'est qu'ils sont d'une incapacité incontestée et incontestable.

LAURENT.

LES BASILES ROUGES

La loyauté de nos adversaires étant toujours la même, nous sommes forcés encore une fois de venir rectifier en bloc la série de leurs mensonges.

On accuse le curé de *Daumane* (Gard) des plus grands attentats ; on donne les détails, on précise les circonstances. Rien de tout cela n'est vrai ; la magistrature a rendu une ordonnance de non-lieu.

On raconte que le curé de *Lésinnes* (Yonne), insulte grossièrement des bateliers chantant la Marseillaise : C'est un pur roman, c'est complètement faux.

Le *Lampion de Berluron*, nous apprend ensuite qu'une croix a été abattue à Beaufort (Somme) et que le sonneur de la paroisse a commis ce sacrilège afin de pouvoir l'attribuer aux libres-penseurs. En effet, le Maire de Beaufort a accusé le sonneur, mais le *Lampion* se garde bien de nous dire que le tribunal l'a reconnu innocent et l'a acquitté.

D'après le *Mot d'Ordre*, le *Citoyen*, etc., le curé de Sermaize (Loiret), empoisonne par ses obsessions les derniers moments d'une de ses paroissiennes, Mme Touroude qui ne veut pas recevoir les derniers sacrements. Le curé, furieux, refuse de prêter pour la cérémonie de l'inhumation les ornements ordinaires ; il a une altercation violente avec le Maire qui lui fait sommation et jette dans ses jambes la clef de la pièce où ils sont enfermés. Tout cela n'existe que dans l'imagination des prêtres phobes. Pas un mot de vrai ! Ces bons rouges !!!

L'*Anti-Clérical* nous apprend encore que Brossier, prêtre missionnaire, a été condamné pour ivresse publique : un individu portant ce nom a bien été condamné pour ce fait, mais il n'appartenait pas au clergé séculier ou régulier. L'*Anti-clérical* n'oublie que ça.

Le curé de *Paulhan* (Hérault) est tout simplement accusé de vol par une foule de journaux ; à ce sujet, ils échafaudent une histoire dont aucun point n'est exact, le fait est entièrement faux et mensonger d'un bout à l'autre.

Voilà comment nos journaux radicaux écrivent l'histoire ! voilà par quels effrontés mensonges ils soulèvent contre le clergé l'opinion égarée de leurs badauds lecteurs.

Ajoutons à cette liste d'infamies que M. le préfet de l'Ariège révoque de ses fonctions la sœur Fager, institutrice adjointe de l'Ecole de Tarascon, pour *insuffisance et manque de zèle*. Ce préfet, ancien professeur de dessin chez les jésuites, dont il a fait longtemps l'édification, révoque cette religieuse pour *insuffisance* le lendemain même du jour où elle a subi avec succès ses examens pour le brevet de capacité. Ineffable ! (Correspondance.)

La Situation

Quel drôle d'Etat que le nôtre ! Il y a huit jours c'était l'effondrement politique. Aujourd'hui c'est l'effondrement financier, dans tout ce que cette expression a de plus vrai, de plus poignant.

Il y a un mois à peine, on nous vantait la prospérité publique. Le grand ministère croyait à un avenir certain, mais un grain de sable gênait sa marche.

Les affaires étaient dans le marasme, la Bourse montait. Le travail était négligé et abandonné, mais l'agiotage régnait en Maître et absorbait toutes les facultés.

Un soufite a passé, tout a été détruit.

Nous n'avons pas à traiter ici de la chute du grand ministre et de son remplacement par des hommes qui déjà ont été vus à l'œuvre, pour la plupart. Ce qu'ils ont été, ils le seront encore. Quelle assurance pouvons-nous avoir en ceux qui n'ont rien su faire !

Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est l'effondrement financier dont les conséquences peuvent être terribles.

Les nouvelles qui nous arrivent pourraient presque se traduire par ce cri douloureux de la défaite : *Sauve qui peut !*

Par jugement rendu d'office par le Tribunal de commerce de Paris, la Société l'Union générale a été déclarée en faillite. M. Bontoux, président du conseil d'administration, et M. Feder, directeur du siège central, ont été arrêtés.

Les scellés ont été apposés sur les bureaux et caisses de la Société et de ses succursales. Une nuée d'employés renvoyés impitoyablement, la plupart sans ressources et tous à la recherche d'une nouvelle position.

Notre parquet, tenu en suspicion, est peut-être à la veille d'être déclaré lui-même en faillite, parce qu'il a plu à la Chambre de rejeter, par la question préalable, tous les moyens qui avaient été proposés pour améliorer la situation. Tel est le bilan de ces jours-ci.

Un souffle a passé, tout a été détruit.

Laissons de côté les récriminations, ne recherchons pas ceux auxquels incombent les responsabilités. Les enquêtes commencées, le calme dans les esprits, la connaissance vraie de la situation, nous permettront plus tard de faire la part de chacun.

Cependant, nous pouvons dire dès maintenant, que ceux qui paraissent les plus coupables, au dire de certaines personnes mues par des sentiments d'égoïsme et aussi par des haines politiques, sentiments qui, dans le moment présent, devraient être écartés de toute appréciation, pourront ne pas toujours être sous le coup de cet ostracisme, et nous expliquerons les causes de cet entraînement, de ces accès de folie.

Notre devoir nous est tracé.

Il nous faut réagir contre cet esprit de découragement, contre ce fatalisme qui est la négation du sentiment chrétien.

Pour le moment il n'y a pas de coupables, pour le moment il n'y a pas de parti, il n'y a que des malheureux. Dans cette catégorie, lot imposé par Dieu à l'humanité, nous sommes tous frères.

Endiguons d'abord le mal, afin de restreindre le plus possible ses ravages, cherchons les moyens d'aider aux vaincus à se relever ; que l'intelligence de chacun apporte une force nouvelle, que l'énergie de tous soit le levier.

L'union fait la force.

Il y a dans les ressources de notre ville, une vitalité telle, que le désastre d'aujourd'hui sera effacé demain.

Le travail, cette vieille probité lyonnaise, cette intelligence qui ont fait de Lyon, cité industrielle par excellence, la seconde ville de France, nous sont des sûrs garants de ce que nous avançons.

Beaucoup déjà ont fait leur devoir, nous n'avons pas à les remercier, ce serait leur faire injure, car ils n'ont obéi qu'aux sentiments d'honnêteté, de solidarité qui sont leur règle de conduite.

C'est du reste, ainsi que le disait un journal de notre ville, que nous voyons marcher avec honneur à la tête des plus braves d'entre nous, la fière devise des armoiries lyonnaises : *En avant ! Lion le meilleur !* SPES.

LES FRÈRES DE CHARLIEU

Il y a six à huit mois, on apprit soudain que le Conseil municipal de Charlieu venait de voter l'enlèvement de l'école communale aux Frères maristes établis dans cette ville. Plusieurs conseillers municipaux, très honorables, refusant de s'associer à un tel vote, avaient démissionné.

On se demandait quel crime les Frères avaient bien pu commettre pour indisposer le Conseil municipal contre eux. On cherchait, on cherchait encore, et on ne trouvait rien. Les Frères avaient répandu beaucoup de bienfaits sur les habitants de Charlieu, voilà tout ce qu'on découvrait. Plus on se donnait de la peine pour rechercher leurs crimes, plus on parvenait à connaître de ces bienfaits que leur modestie avait cachés soigneusement.

Parlons seulement de ceux que tout le monde sait, et respectons l'incognito des autres.

Fixés depuis longtemps à Charlieu, les Frères en ont élevé à peu près la totalité de la population masculine. L'année dernière, outre le travail considérable exigé par leurs pensionnaires et leurs externes, ils avaient ouvert une classe gratuite d'adultes. Nous avons vu des ouvriers de Charlieu, retenus par leur ouvrage à cinq kilomètres de distance, se hâter, le soir venu, d'aller à leur classe. C'est dire combien les frères avaient su la rendre intéressante en même temps qu'instructive.

Ajoutez que la maison des Frères, par les nombreux pensionnaires qu'elle entretient, augmente, dans une importante mesure, le petit commerce de Charlieu. Que de fournisseurs seraient privés d'un joli bénéfice, si les Frères partaient !

Ce que nous venons d'énumérer constitue tous les crimes des Frères. On doit comprendre combien la population aime ses bienfaiteurs. Celui qui veut le voir n'a qu'à sortir avec l'un d'entre eux par les rues. Les coups de chapeau et les bonnes poignées de main n'en finissent plus.

Chose curieuse, le Conseil municipal, élu par ces amis des Frères, ne partage pas leur opinion à l'égard des cléricaux. L'année dernière, un ancien élève de l'école des Maristes, avait accusé, par reconnaissance républicaine, sans doute, un de ses maîtres d'avoir commis un acte inavouable. La calomnie avait été confondue devant le tribunal de Roanne. A cette occasion, Charlieu avait manifesté son indignation pour le calomniateur doublé d'un ingrat, et son amour pour la maison des Frères.

Eh bien ! on aurait dit que le Conseil municipal regrettait que la calomnie n'eût pas abouti, car, peu de temps après, il se rangeait du parti du calomniateur en enlevant l'école communale aux calomniés. Avouez que c'était beau et digne.

Heureusement, les Frères, appuyés sur la sympathie universelle, sont en mesure de mépriser ces haines injustifiables. Privés de l'école communale et de l'externat, ils ont un établissement plus prospère que jamais. Deux cents pensionnaires remplissent la maison ; on a été obligé d'en refuser un bon nombre, le local n'étant pas assez vaste. Beaucoup de familles pauvres, plutôt que de mettre leurs enfants à l'école laïque qui leur ouvrait les bras, se sont imposés de grands sacrifices afin de les mettre pensionnaires chez les Frères. Ces zélés instituteurs ne pouvaient pas recevoir une récompense plus douce de leurs soins que cette confiance générale des familles. Aux outrages prodigués à l'école cléricale, Charlieu a su faire la meilleure des réponses.

Maintenant, la ville entière et les environs sont à même de constater de visu ce qui vaut le mieux pour des enfants, l'école laïque ou les Frères. Ceux-ci continuent à faire apprendre le catéchisme, font garder une sévère discipline, forment des élèves qui brillent aux examens, et qui, avec l'aide de Dieu, sont la joie de leurs parents par leur obéissance.

En face d'eux, les petits laïques n'ont pas eu encore à se signaler dans les examens, mais ils se signalent déjà à l'église. Ils assistent à la messe sans livres, ne se mettant pas à genoux même pendant l'élévation ; ils y parlent à leur fantaisie, et les pions laïques les laissent faire. Pour un commencement, cela promet. C'est avec un tel respect du bon Dieu que des écoles arrivent vite aux scandales qui nous

étonnent parfois dans les lycées. Qu'on se rappelle la sainte hostie crachée contre un mur, à Roanne, il y a deux ans !

Charlieu n'aura pas besoin d'un exemple si affreux pour être désabusé sur la valeur de son école laïque. L'excellent Frère qui est à la tête de l'école cléricale a sujet d'être content. La confiance des familles ira en augmentant pour lui, et en diminuant rapidement pour les favoris du Conseil municipal. A bientôt le *De profundis* sur ceux-ci. La mort de l'école laïque installée en 1871 contre les Frères ne promet pas une longue vie à celle de 1881. Déjà, plusieurs des conseillers municipaux qui ont voté pour l'école laïque, mettent leurs fils chez les Frères.

D. D.

MENSONGES ET SOTTISES

Nous n'abonderions pas cette semaine à cueillir ces champignons républicains, les coups de bourse ont produit sur les feuilles sang de bœuf l'effet des pluies chaudes de septembre. Ça pullule. Ne prenons que les gros.

LYON-RÉPUBLICAIN

a toujours été un ardent ennemi des banques tant soit peu conservatrices, et en particulier, de l'Union Générale. Aussi il triomphe si bruyamment, si impudemment, qu'on serait tenté de croire à une coalition franc-maçonnique pour annoncer la culbute que l'on sait. Le *Paris* de M. Gambetta fait chorus, ou plutôt, donne le ton ; et toute la bande opportuniste fait la claque. Voici ce que nous trouvons dans ledit *Lyon*, au 26 janvier :

« Ce sont les cléricaux, les bonapartistes, les légitimistes qui ont fait tout le mal. La République a mis sur le pavé quantité de faux grands seigneurs qui vivaient sur le budget de père en fils, et qui n'ayant plus à manger les revenus de l'Etat ont imaginé de dévorer ceux des particuliers. « Tous ces gens là avaient d'autant moins de scrupules qu'ils avaient plus d'appétit. Les commencements leur ont été d'autant plus faciles qu'ils avaient à leur disposition les énormes capitaux des congrégations et du monde clérical. »

On le voit : ce sont les cléricaux qui ont fait tout le mal. C'est ce pelé, ce galeux de papa Lafontaine. Mais quelques lignes plus bas, il y a changement à vue :

« Il faut bien le reconnaître, c'est la presse qui en est responsable. Quand le dis la presse, c'est inexact, il faut dire une partie de la presse, et particulièrement la presse radicale et la presse intransigeante... « Le grand public ignore que toute la presse cléricale et la plupart des feuilles intransigeantes ne vivent que des subventions de la finance bonapartiste et légitimiste, de l'argent dépensé en annonces pour alécher les petits capitaux et conduire à l'abattoir de la Bourse les moutons récalcitrants. « L'ouvrier et le petit bourgeois qui lit telle ou telle feuille ultra-radical ne se doute pas que cette feuille a été fondée par une banque ayant à sa tête des ducs de l'empire et des comtes du pape ; que l'écrivain incorruptible qui traite M. Gambetta de corrompu et M. Grévy de ganache, émerge à la fin du mois aux caisses bonapartistes ou catholiques. »

Et voilà comment *Lyon-républicain* qui n'est ni cléricale ni intransigeant, ne puise lui, à aucune bourse, est pur, immaculé, candide et innocent : *in medio stat virtus*.

Quel honneur pour la France que cette presse honorable et irréprochable, qui sort des entrailles vertueuses de Gambetta pour aller s'entretenir au n° 34 de la rue Ferrandière par le nombril de M. Lucien Jantet.

Tandis que Rochefort et M. Guibert se donnent de cyniques mais tendres baisers ! O horreur !

Et voilà le raisonnement du Grand *Lyon-Républicain*. Et

LES COUTEAUX D'OR

PAR
PAUL FÉVAL

II
M. BENOIT
(Suite.)

— Au contraire, dis-je au paddy, je suis curieux de voir de près ces Golden-Daggers. Je te donnerai tes six dollars, si tu me montres la route la plus courte pour arriver à eux.

L'Irlandais recula jusqu'à la porte de sa cuisine.

— Curieux, répéta-t-il, curieux ! Je ne voudrais par dire au gentleman que le démon le possède. Vous ne savez donc pas que les Golden-Daggers se soucient de la vie d'un homme à peu près autant que d'un pépin de calebasse ! Curieux !... de vous faire pendre à un latanier, Votre Honneur ? ou précipiter du haut d'une roche ? ou couper par morceaux, s'ils sont, comme je le crois, enragés de la perte du mayor ? Non, non, sur ma foi, je ne vous enseignerai pas cela ! ce ne serait pas d'un chrétien... à moins que vous ne me donniez douze dollars au plus juste prix.

Benoît fit un geste d'énergique dénégation, mais je mis les douze dollars sur la table.

— Que Dieu protège Vos Honneurs ! s'écria l'Irlandais ; à ceux qui ont l'idée de se noyer, on ne peut longtemps cacher la rivière. Vous allez prendre le sentier par où les Vecinos sont descendus ; à cinq cents pas d'ici, vous trouverez un grand érable fendu par la foudre.

Tournez à droite et suivez la gorge que vous verrez plonger entre les roches. Tenez la gorge jusqu'au lieu où la liane pourpre cesse de pousser entre les arbres ; vous serez à moitié chemin. Prenez alors à droite encore et montez la rampe aussi directement que vous le pourrez. Si vous trouvez la neige avant le coucher du soleil, vous pourrez voir la fumée de la grande hutte.

Il ouvrit sa porte, et comme nous nous en allions : — Je vous engage pas à vous reposer dans ma pauvre maison

au retour, reprit-il en secouant la tête tristement ; ce serait inutile, et vous ne pourriez dire du moins que vous n'avez pas été... Que Dieu protège Vos Honneurs, je vais prier pour le repos de leurs âmes.

Il referma la porte. Au détour du sentier, nous trouvâmes le second jaguar tué par les Vecinos. Il nous fut facile de voir où le bon Irlandais du cor prenait sa viande de boucherie : deux longues de chair manquaient aux flancs du jaguar. De si bon bœuf !

— Est-ce que vous avez vraiment fantaisie de rendre visite à ces Golden-Daggers ? me demanda Benoît, avec une certaine inquiétude.

— Je suis venu pour tout voir, répondis-je ; si vous voulez rester à l'abri, j'irai seul.

Nous venions de dépasser le grand érable foudroyé. A notre droite s'ouvrait une chambre sombre comme l'entrée d'une caverne. Benoît hésita un instant.

— Bah ! fit-il enfin, on peut s'arranger avec tout le monde, excepté avec les gendarmes. En avant !

III

LA LÉGENDE DU GOLDEN-DAGGER

Ce coquin de Benoît avait décidément du succès parmi les invités de la marquise. C'est étonnant comme les honnêtes gens aiment ceux qui ne le sont pas. Tout le monde s'était assis, sauf le vicomte Henri et M. Georges Leslie. Mais, que ce dernier fut assis ou debout, peu importait ; personne ne faisait attention à lui. Hélène, elle-même, ne pouvait plus le voir, parce que le vieux général O'Brien était venu se placer derrière sa chaise ;

Georges Leslie semblait profondément attaché par le récit du vicomte. Il le suivait avec une attention extraordinaire, et deux ou trois fois, l'énergique expression de son visage avait changé. Puisque M. Georges Leslie avait, lui aussi, habité ces contrées de l'Amérique occidentale, on ne doit pas s'étonner de l'intérêt que faisait naître en lui la narration du vicomte.

Sans rechercher les passages qui l'avaient particulièrement frappé, nous dirons qu'au moment où Villiers avait parlé de ce personnage désigné sous le nom de *mayor*, et que les Vecinos de la Sonora emportaient sur une civière, la tête enveloppée d'un lambeau de soie rouge, M. Georges Leslie baissa les

yeux, tandis qu'une nuance écarlate montait un instant à sa joue.

— J'ai peur de vous ennuyer, mesdames, dit le vicomte avec une orgueilleuse modestie.

— Nous ennuyer ! se récria la marquise.

Le boudoir entier protesta chaleureusement, et la marquise ajouta :

— Henri, puisque cet original de Benoît demeure à Montmartre, vous nous mènerez le voir, n'est-ce pas ?

— Le fait est, dit-on de toutes parts, que ce Benoît est un divertissant personnage.

— Je suis toujours à vos ordres, répliqua Henri en saluant la marquise.

Puis il poursuivit :

— Nous voici donc engagés dans cette gorge. Au bout d'une heure de marche, la liane pourpre s'élançait toujours aux arbres, mais les arbres eux-mêmes changeaient d'essence, et la température baissait si rapidement que je voyais Benoît frissonner, malgré la fatigue de la marche.

Nous vîmes enfin les deux rampes énormes entre lesquelles nous marchions, s'élever par le haut, puis s'ouvrir. Les lianes mortes pendaient aux branches.

L'horizon s'élargit tout à coup. Au-devant de nous, la montagne descendait en bondissant jusqu'au sol même de la Nouvelle-Calédonie ; à gauche, un bois de cyprès nains couvrait une pente douce, vous eussiez dit de loin un vignoble ; à droite, la montagne montait à pic ; son flanc rocheux disparaissait encore sous un tapis épais de fraisières desséchées par un vent d'ouest. Sur ce vêtement fauve, la raquette d'hiver épanouissait ça et là sa fleur éclatante.

Les arbres manquaient. A peine quelques buissons épineux dont la racine patiente avait défoncé le roc se montraient-ils de temps à autre.

Le froid augmentait ; mais la sueur décollait maintenant de nos fronts, tant la montée était rude. Le soleil, plus rouge, s'inclinait déjà vers l'horizon.

— Ce chemin est plus dur que celui du paradis ! grommelait Benoît, et dire que nous allons chez le diable !

(A suivre.)

Renouvelant un avis déjà donné, nous prions instamment les personnes qui auraient des réclamations à faire de les adresser directement et par écrit au Directeur du journal, place Bellecour, 3.

Lucien-Pierrot gémit au nom du peuple victime, et le peuple croit que c'est arrivé.

Passons à un autre... Pierrot.

LE CARILLON DE SAINT-GEORGES

C'est ici la doublure du Lyon. C'est ici l'avant-garde de M. Jantet. Les gros mensonges mijotent dans Lyon, qui en distille la quintessence à sa bourgeoisie gantée; mais ils sortent à gros flots par le Carillon. Voici comment ce journal archi-propre traduit, pour le public abruti, les grandes idées de son grand-père Lucien :

« Voici d'abord le jésuite, jadis le maître de la France, chassé, lui et ses doctrines, de la suprématie dans l'Etat, il a mis un masque sur sa face hideuse, il a suspendu à son cou une sacoche, il s'est embusqué au coin d'une maison de banque, et lorsque la République, confiante, est passée à la portée de sa main, il lui a sauté à la gorge, il l'a bâillonnée, il lui a lié les bras et il l'a détournée comme fait un voleur sur une grande route.

« Ah ! il rit de bon cœur, ce jésuite, de l'impunité qui le couvre et du mauvais tour qu'il joue à cette pauvre République.

« Elle l'a expulsé de l'Etat, mais il la ruine, et il ruine avec elle tous ses enfants, les membres de la famille des travailleurs... »

« Demain, il arrachera son masque, il sera le financier de l'UNION GÉNÉRALE qui se prétend sans le sou, et les mains jointes, les yeux baissés, le visage béat, il ira mendier quelques millions à cette République qu'il aura dévalisée la veille, et la République les prélèvera encore sur les suprêmes ressources de ses enfants, en attendant que suffisamment gorgé d'or, il puisse acheter les consciences, étrangler sa naïve bienfaitrice et s'installer à sa place sur les débris de la Liberté, de la Richesse publique conquise par le Travail, et de la grandeur de la Patrie... »

« Mais de même que les maîtres de l'ancienne Rome faisaient expier à leurs esclaves les excès de pouvoir de leur souveraineté provisoire, de même les républicains français sauront faire expier tôt ou tard, au Jésuite ses spoliations scandaleuses.

Ici, nos lecteurs voient aisément passer le bout de l'oreille jacobine. Les moins clairvoyants comprendront où l'on en veut venir.

Ne faut-il pas, en effet, tourner vers d'autres la férocité grondante de ce peuple que la République trompe depuis douze ans ? Il faut une diversion ! la guerre ? c'est un peu dangereux. On n'est pas fort. Mieux vaut la lutte anti-cléricale. Et voilà pourquoi on pousse à la lutte anti-cléricale.

DIOGÈNE.

Mais voici un autre journal républicain qui semble dire le contraire.

« Mais Diogène revenant à dessein sur une de ces affirmations pour la renforcer répète que l'Union Générale est à un tel point plus monarchique que catholique que, si par un coup du sort, Léon XIII se faisait républicain, les bonnes gens de la rue d'Antin arboreraient le drapeau du protestantisme.

« Et maintenant lecteurs, vous savez pourquoi il y a du tirage à l'Union Générale. »

Qui faut-il croire ? grand Dieu ? car en voici un autre républicain.

LE PROGRÈS

Le grand soleil qu'illumine la place de la Charité, pouvait-il ne pas envoyer un de ses rayons sur la question financière ? Ah ! lecteurs, soyez éblouis. Lisez :

« Des affaires ! Ah ! parlons-en : le parti cléricale fait faillite à Paris, il fait faillite à Lyon, il fait faillite à Bordeaux. C'est l'heureuse banqueroute des flibustiers de la monarchie, impuissants en politique, impuissants en finance. Partout, les guichets fermés ; on ne paie pas, on garde l'argent, et Bontoux triomphe dans la paix du Seigneur !

« Et puis ! Est-ce que le ministère prend l'Union Générale pour la France, et le crédit épuisé des cléricaux pour le crédit inépuisable du peuple français ? Et M. Bontoux, d'un coup de Bourse, changera les destinées du pays ! Des danseurs de corde tombent à plat, et, dans leur chute, ils entraînent la République ! On ne parlera plus de réformes, parce qu'il importe de relever le crédit des affaires !

« Non, le ministère a fait des mots, voilà tout. La France ne paie pas les dettes du pape, les désastres de la Bourse catholique ne touchent pas la démocratie ; affaires de chevaliers romains ; nous avons à nous occuper des affaires du peuple. »

Il est difficile de renfermer plus de bêtises en si peu de mots. Mais, comme on le voit, la presse républicaine surmonte toutes les difficultés.

On peut, dès maintenant, se rendre compte du plan franc-maçonique.

Faire retomber sur les catholiques les fautes de toute la Bourse, de tous les spéculateurs.

Les rendre responsables de tout le mal produit, de toutes les ruines accumulées, de toutes les larmes qui coulent, de toutes les misères populaires.

Voilà le plan.

Amener le peuple à quelque coup d'éclat ; accélérer l'expulsion des religieux, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la fermeture des églises, l'abolition du costume ecclésiastique ; soulever la France démocratique contre la France catholique ; amonceler des haines civiles ; surexciter des discordes religieuses, et détruire les derniers vestiges de la liberté de conscience au moyen de la persécution légale et implacable. Voilà le but.

Déjà le peuple a été travaillé, il murmure, il insulte, il menace. Hier il nous appelait Kroumirs, aujourd'hui il nous crie : voleurs ! Bontoux.

Et ceux qui le poussent sont riches à millions !

A. DUBEC.

CATHOLIQUES, PRENEZ GARDE A VOUS !

Il ne faudrait pas nous laisser leurrer par certain libéralisme faux-teint qui colore aujourd'hui les feuilles de l'intransigeance républicaine. Les Rochefort et les Clémenceau ont bien culbuté Gambetta au nom de la liberté ; mais ils n'aiment guère plus la liberté que Gambetta.

En effet, les voilà qui reprennent leurs menées persé-

cutrices contre les cléricaux comme de simples Paul Bert. Que nos lecteurs veuillent bien jeter un coup-d'œil sur le factum suivant cueilli au beau milieu de l'Intransigeant ; il comprendront ce que vaut la liberté du citoyen Rochefort et C^e :

CONGRÈS NATIONAL

POUR LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT
Appel à tous les groupes républicains et libres-penseurs :

Citoyens,

En présence des tentatives faites pour chercher à concilier avec les besoins modernes des idées sarannées dont nous devons nous débarrasser à tout prix, il est de notre devoir à tous libres-penseurs d'affirmer catégoriquement, et sous la forme la plus précise, notre désir d'en finir avec le cléricisme. Sortant des formules générales, il faut que nous redigions nous-mêmes le texte de la loi qui doit nous séparer de toutes les superstitions religieuses.

Ce projet, une fois adopté, sera une arme sûre et puissante entre les mains des comités électoraux à venir, qui pourront exiger des candidats une adhésion formelle à ce texte qui résumera l'expression de leur volonté.

La réunion d'un congrès composé des délégués de tous les groupes démocratiques et libres-penseurs a été décidée pour les premiers jours du mois d'avril prochain, et aura lieu à Paris avec toute la pompe nécessaire.

La question de la séparation des Eglises et de l'Etat sera seule débattue et un projet de loi la réglant sera adopté pour être ensuite propagé dans toutes les communes de France. En outre des groupes de libre-penseurs, dont l'adhésion est déjà acquise, la commission d'organisation invite tous les membres des comités électoraux démocratiques, qui ont préparé les élections du mois d'août et de septembre dernier, à désigner un ou plusieurs délégués pour prendre part à ces grandes assises de la libre-pensée.

Les membres du comité d'organisation :

Charles Beauquier, député du Doubs, A. Laisant, député de la Loire-Inférieure, Jules Roche, député du Var, A.-S. Morin, Maria Deraismes.

TRIBUNE DES ŒUVRES

PÈLERINAGE POPULAIRE DE PÉNITENCE A JÉRUSALEM

On demande, de divers côtés, si les femmes sont admises au pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem. La réponse est affirmative ; elles trouveront à bord et en Terre-Sainte une installation parfaitement distincte et séparée de celle des hommes.

Les approbations épiscopales continuent à arriver ; elles sont, à ce jour, au nombre de cent cinquante-cinq.

Hier, fête de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, le vénérable abbé Chevojon, curé de la paroisse, est monté en chaire et, dans un langage plein de fond et de pieuse éloquence, a prêché le pèlerinage de pénitence, ce grand moyen de salut.

Beaucoup de personnes envoient la somme nécessaire aux frais d'un pèlerin. Si ce mouvement continue, le vaisseau la Guadeloupe ne sera pas suffisant.

Le Gérant : Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEYAIN, rue Sala, 44.

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes.
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TREBUCCIEN**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

OMBRELLES

HAUTE NOUVEAUTÉ

ENCAS sergé, cuir, manche ivoire... 12 fr.
PARAPLUIE sergé, cuir, manche ivoire... 13 50

Maison CÉLU, 2, Rue Saint-Côme, LYON

Seule dépositaire du parapluie marqué LE ROBINSON, soie pure, ne se coupant pas dans les plis.

Tout parapluie Robinson, coupé et usé au bout d'une année d'un usage normal, est recouvert GRATIS sans contestation.

LE SAUVEUR DES ENFANTS

Ce précieux remède se trouve chez son inventeur Léon BERTRAND, rue Confort, 12. Détail, pharmacie St-Pothin, 21, rue Bugeaud, et toutes les pharmacies.

PRIX : 2 fr. 50

LA GAZETTE DE PARIS
Dixième Année Journal Financier 52 N° par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES
2 FRANCS PAR AN
SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.
Chaque abonné reçoit gratuitement :
Le Bulletin Authentique
DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS
Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier
ABONNÉ, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT
Pièces d'eau, Moulures en ciment, Travaux de Maçonnerie
FAVIER SIMON
ROCAILLEUR
Médaille à l'Exposition de Lyon 1879, au Comité agricole
56, Rue de Trion, au 2^e
(Lyon-St-Just).

CONTRE ANÉMIE
Chlorose, manque d'appétit
Prendre le **VIN BERTRAND**
Tonique par excellence
PHARMACIE DES ARCHERS
12, Rue Confort, Lyon

FER ENCAUSSE
SOLUTION TITRÉE DE **FER BICARBONATÉ**
Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Epuise, Lymphatisme, Rachisme, etc.
Il ne se conserve jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.
PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 fr. 50
VENTE dans toutes les bonnes Pharmacies
Vente en gros et Détail général :
Coutellier, Paër & C^e
45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS
LYON : Vente en gros : Cherblanc, Lestra, Faivre ; au détail : Pharmacie des Terreaux, Pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz Monvenoux, Lioras.

LEÇONS
d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol et d'Anglais (traductions)
Prix modérés
S'adresser à l'Agence Fournier rue Confort, 14, sous le n° 1216.

ARMES DE CHASSE ET DE TIR
FABRIQUE ET RÉPARATION
FOURNITURE ET ÉCHANGE
Canon Choke-Bored à longue portée
J. MULLER, 20, rue d'Algérie, LYON.

BON VIN BIÈRE, CIDRE
naturels s'y méprendre, obtenu avec la préparation hygiénique de GARDÉS, à Belagay-Penne (Tarn), seul inventeur — Dose et instruction pour un hectolitre, franco contre 4 fr. mandat-poste, aux instituteurs, franco en gare pour 5 hectolitres, 13 fr., pour 10 hectolitres, 20 fr.

CHOCOLAT-MENIER
Avec les CONTRAFAÇONS
Avec le VÉRITABLE NOM

TIMBRE CAOUTCHOUC
ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
Grande-Rue de la Croix-Rousse, 144
C. THIVOLLET
SUCCESSION
LYON, Cours de la Liberté, 87, LYON

DEMANDEZ dans les dépôts de la Société des Laiteries du Rhône les **BEURRES** tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITIERS DU RHÔNE.
Beurre extra-fin, genre Joigny, le kilogramme 5 fr.
Beurre fin de table, le kilogramme... 3 50
QUALITÉS ESTAMPILLÉES

HERNIES sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. En conséquence plus de bandage. Dr GAILLARD, q. Charité, 1. Lyon.
Sage-Femme
Maison d'accouchement tenue par M^{lle} Jeannin, 3, rue de la Platière, Lyon. Pensionnaires. — Soins les plus assidus. — Discretion assurée. — Consultations. — Chambres. — Se charge de placer les enfants.

33, RUE DE FLEURS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURS, 33 PARIS
A. LE VASSEUR, SUCCESSION, ÉDITEUR
5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition
Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois
Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts
PUBLICATIONS NOUVELLES
GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.
En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEUZIOU. 2 vol. gr. in-8. illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.